

Concours

## SAINT-HYACINTHE RECHERCHE VOS PLUS BELLES PHOTOS HIVERNALES

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 13 février 2018** – La Ville de Saint-Hyacinthe lance officiellement son troisième concours photo intitulé « Saint-Hyacinthe en hiver ». Tous les citoyens sont invités à envoyer, jusqu'au 21 mars, leurs plus belles photos d'un lieu ou d'une activité qu'ils aiment à Saint-Hyacinthe. Le maximum est de trois photos par personne.

Dans la semaine du 26 mars, les photos reçues par courriel seront publiées avec le nom de l'auteur dans un album intitulé « Saint-Hyacinthe en hiver ». Les participants se verront donc attribuer le crédit photo de leurs œuvres. Tous les abonnés seront invités à voter pour leurs photos préférées en utilisant la mention « J'aime » sur Facebook.

En date du 12 avril, l'auteur de la photo qui aura récolté le plus de « J'aime » recevra un chèque-cadeau de 50 \$ aux Galeries St-Hyacinthe. Les meilleures photos pourront également être utilisées dans diverses publications de la Ville et pourraient être choisies comme photo officielle des prochains bulletins municipaux *Au rythme de Saint-Hyacinthe* et *Le Loisir*. Tous les règlements du concours se trouvent au [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca), dans la section À surveiller.

Les photos doivent être prises à Saint-Hyacinthe durant la période hivernale et transmises à [communications@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:communications@ville.st-hyacinthe.qc.ca) avec l'objet « Concours photo ». Le lieu, la date de la photo et un titre doivent être indiqués. Il est recommandé d'utiliser des fichiers compressés ou le logiciel [WeTransfer](#).

La Ville de Saint-Hyacinthe rappelle qu'elle embauche régulièrement des photographes professionnels pour couvrir ses événements. L'objectif de ce concours est de partager de beaux moments vécus dans le quotidien de nos citoyens.

– 30 –

**Source :** Direction des communications  
450 778.8304